

(Rapport est fait sur la résolution qui est lue pour la 2e fois et adoptée.)

L'honorable M. Bennett propose alors qu'il lui soit permis de soumettre le projet de loi (bill n° 2) pour allouer des secours pour remédier au chômage.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.)

(Sur la proposition de M. Bennett, la séance est levée à onze heures et cinq minutes.)

VENDREDI, 12 septembre 1930.

La séance est ouverte à trois heures.

L'IMPORTATION DE LA PÂTE DE BOIS DE RUSSIE

A l'appel de l'ordre du jour:

M. J. A. BRADETTE (Témiscamingue-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire communiquer à la Chambre une lettre que j'ai reçue au sujet de l'importation en Canada, ou par voie du Canada aux Etats-Unis, de pâte de bois provenant de la Russie. Le premier ministre ou le ministre du Commerce est peut-être en mesure de fournir des éclaircissements à la Chambre sur ce sujet. La lettre dit:

Cochrane (Ontario),
10 septembre 1930.

Je vous saurais gré d'aller aux renseignements afin de savoir si le Gouvernement se propose de prendre, à cette session-ci, des mesures à l'encontre de l'importation en Canada, ou du moins aux Etats-Unis par la voie du Canada, de pâte de bois de Russie.

Ces importations, vous le savez, sont des plus préjudiciables à ceux qui comptent sur les marchés que ce bois leur enlève aujourd'hui.

Nous recevrons avec reconnaissance les renseignements que vous aurez pu obtenir.

Vos tout dévoués,

Hawke Lake Lumber Company, Limited.

L'hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le ministre du Commerce n'étant pas à son siège, cette question pourrait être réservée et faire l'objet d'un avis de motion pour être examinée en conséquence.

LE CHOMAGE DANS LA VILLE DE QUÉBEC

A l'appel de l'ordre du jour:

M. C. G. POWER (Québec-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à adresser au premier ministre au sujet du chômage dans la ville de Québec. On m'informe qu'au cours des trois derniers jours, quelque cent cinquante hommes employés par la Commission du port de Québec ont été congédiés.

[L'hon. M. Bennett.]

Le premier ministre peut-il me dire s'il est question d'aggraver le chômage qui sévit en ajoutant ainsi au nombre des sans-travail de cette ville.

L'hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai fort lieu de croire que mon honorable ami ne parle pas sérieusement. En toute probabilité, il se rend compte que ce qu'il a entendu hier peut être d'application à ces cent cinquante hommes. Comme l'a dit l'honorable député de Témiscamingue-Nord (M. Bradette), le jour est arrivé où il devrait être donné à d'autres Canadiens de travailler. Je suis sûr que l'honorable député n'aura aucune objection à cela.

M. POWER: Rien pour l'humanité souffrante?

L'hon. M. BENNETT: Précisément.

L'hon. M. LAPOINTE: Ni pour les libéraux persécutés.

L'ACOUSTIQUE DE LA SALLE DES SEANCES

A l'appel de l'ordre du jour:

M. PETER MCGIBBON (Muskoka-Ontario): Monsieur l'Orateur, serait-il possible, avant la prochaine session du moins, de faire installer un haut-parleur en face du chef du Gouvernement et du chef de l'opposition?

L'hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, plusieurs architectes ont tour à tour examiné la question des propriétés acoustiques de cette salle, et si l'idée de mon honorable ami est le moindrement de nature à apporter une solution à la difficulté, j'en ferai part aux spécialistes compétents.

QUESTION DE PRIVILEGE

A l'appel de l'ordre du jour:

Sir EUGENE Fiset (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je demande la parole sur un incident personnel. Au cours des observations du premier ministre, hier après-midi, et de nouveau hier soir, on a mis en doute l'exactitude de ma déclaration de l'après-midi disant que sir Henry Thornton et des directeurs des Chemins de fer nationaux avaient communiqué des renseignements complets et détaillés au sujet des prévisions des dépenses supputées du réseau pour les années 1929 et 1930. Deux fois, successivement, le premier ministre a déclaré qu'il n'était pas en mesure de fournir plus de détails au sujet du crédit de 20 millions que sir Henry Thornton ne le pouvait touchant les allocations au National-Canadien.

Des VOIX: A l'ordre, à l'ordre!